

Séance du Conseil de Ville du 31.03.2014

Motion

Réfection de la route de Rossemaison pour 2015

Suite à la réponse lacunaire du Conseil communal à la question écrite 2.14/13 - "Route de Rossemaison : En route pour la réfection !", PLR, M. Pierre Chételat, nous demandons que le Conseil communal entreprenne les démarches nécessaires pour réaliser les réfections des réseaux souterrains de cette route afin que le canton puisse la rénover.

Cela fait plusieurs années que l'on constate que le tronçon Delémont – Châtillon est en mauvais état. C'est d'ailleurs mentionné dans la fiche cantonale 2.06.

La partie du tronçon sise sur la commune de Delémont ne peut être entreprise car la commune doit réaliser ses réfections de réseaux indispensables avant la réalisation des travaux de la route à proprement parler.

Les trottoirs sont également dans un piteux état et doivent être aussi assainis.

Le Conseil communal n'envisage pas entreprendre de travaux avant 2017, ce n'est pas satisfaisant pour la population qui borde cette route ainsi que celle qui l'emprunte quotidiennement.

Nous demandons au Conseil communal de réaliser ses travaux avant fin 2015 en concertation avec la République et Canton du Jura qui effectuera la réfection de la route.

Le groupe PLRD Christophe, Günter

SA.